



Mairie de Rouilly-Saint-Loup

27, rue Saint-Loup

10800 Rouilly-Saint-Loup

03.25.41.58.39

mairierouillysaintloup@wanadoo.fr

RESERVATION DE LA SALLE SAINT-LOUP

Nom Prénom		
Adresse		
Téléphone	03.	06.

reconnait avoir pris connaissance du règlement de la salle Saint-Loup et particulièrement les points suivants : (cocher toutes les cases)

- limitation du niveau sonore à **89 décibels**
- interdiction de brancher la sonorisation sur toute autre prise que celles reliées au limiteur**
- arrêt obligatoire de la musique à 21 heures
- interdiction de sortir le mobilier à l'extérieur
- montage de tonnelles et de toiles de tente interdits
- klaxons interdits
- feux d'artifice, pétards interdits
- barbecues, pique-nique interdits

accepte de s'y conformer sans réserves

fournit les pièces suivantes nécessaires à la réservation :

attestation d'assurance personnelle responsabilité civile souscrite pour la période de la manifestation	Compagnie d'assurance : Numéro :
chèque correspondant au montant de la location à l'ordre du "Trésor Public" (il ne sera débité qu'après la manifestation)	
chèque de caution de 1200 € à l'ordre du "Trésor Public" (il sera conservé en cas de manquement au règlement, de dégradation ou de nuisance sonore)	

réserve donc de manière définitive la salle Saint-Loup.

date	/ / 202
type de réservation	
montant de la location	
objet de la manifestation	
nombre approximatif de personnes (à affiner 15 jours avant la manifestation)	

demande pour le jour de la remise des clés :

nombre	mobilier
	chaises
	tables rectangulaires (120 cm x 80 cm)
	tables rondes (diamètre 180 cm) 15 maximum
	mise en place de la cloison mobile oui non

Fait à Rouilly le / /20 ..

L'utilisateur

Le Maire ou son représentant

*faire précéder la signature
de la mention "lu et approuvé"*

Cadre réservé à la mairie

Etat des lieux entrant

le / / à h